



***Résumé des décisions du
conseil municipal lors de
la séance ordinaire du
14 mars 2016***

CORRESPONDANCE OFFICIELLE

Conformément à l'article 513 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la trésorière dépose le rapport de ses activités prévu au chapitre XIII pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

CONSEIL

- Le conseiller Daniel Simoneau est désigné pour agir à titre de maire suppléant du mois d'avril au mois de juillet 2016 inclusivement.
- La Ville demande à la Communauté métropolitaine de Montréal d'intervenir auprès de la société Hydro-Québec afin qu'elle adopte un comportement responsable et qu'elle respecte les règlements municipaux en matière d'agrile du frêne dans les municipalités où elle intervient

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Les subventions suivantes ont été accordées :

- 200 \$ en don au Centre Rayons de femmes Thérèse-De Blainville dans le cadre d'une activité pour la Journée internationale des femmes du 13 mars 2016.
- 500 \$ en commandite au Parrainage civique Basses-Laurentides dans le cadre de la Soirée gastronomique du 29 avril 2016.

Le contrat suivant a été octroyé :

- Un mandat pour services professionnels pour l'aménagement du « Skate Park » a été donné au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie Karyne Architecte Paysagiste (KAP) Inc., pour un montant total de 21 695 \$ taxes en sus.